



L'UNIVERSO MONDO

RIVISTA

GRUPPO DI STUDIO
SUL CINQUECENTO FRANCESE

45
Supplemento

2017

Dipartimento di Romanistica, Università di Verona
Lungadige Porta Vittoria, 41 - 37129 VERONA • telefoni 045 8028324 - 045 8028321 fax 045 8028320 • rosanna.corris@univr.it

ISSN 2039-6740

Sulla fortuna francese di Plutarco. Il *prologue* delle traduzioni di Georges de Selve

Filippo Fassina

Gli anni che precedono il 1559, data della pubblicazione della traduzione delle *Vite parallele* di Plutarco a opera di Jacques Amyot¹, vedono la riscoperta del genere letterario della biografia antica, in primo luogo grazie a una serie di traduzioni del modello greco, di cui ci siamo occupati recentemente². Senza voler qui ripercorrere la storia degli studi e le problematiche relative a questo *corpus*, ci limiteremo a dire che alcune di queste traduzioni sono conservate in manoscritti anonimi, mentre altre si trovano all'interno di manoscritti attribuiti con certezza ad autori della prima metà del Cinquecento. Infatti, successivamente a una prima traduzione della *Vita di Antonio*³, commissionata attorno al 1519 da Françoise de Foix, contessa di Châteaubriand e amante di Francesco I, il progetto di una traduzione completa dell'opera plutarchea fu fortemente voluto dal sovrano stesso, che affidò questo compito ad alcuni eruditi dell'epoca, i quali tuttavia non ebbero fortuna nella realizzazione di questa incombenza⁴.

¹ *Les Vies des hommes illustres, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, par Plutarque, translattées de grec en françois [par Jacques Amyot]*, Paris, M. de Vascosan, 1559. L'edizione di riferimento di Amyot è la seguente: PLUTARQUE, *Les vies des hommes illustres*, traduction de J. Amyot, texte établi et annoté par G. Walter, Paris, Gallimard («Bibliothèque de La Pléiade»), 1951. Su Amyot, sulle sue opere e, più in generale, sul genere biografico e sulla fortuna di Plutarco nel Cinquecento, cfr. *Dictionnaire historique et critique ou recherches sur la vie, le caractère, les mœurs et les opinions de plusieurs hommes célèbres, tirés des dictionnaires de Mrs Bayle et Chauffepié*, par M. de Bonnegarde, t. I, Lyon, Barret, 1771, pp. 255 e ss.; E. GRESY, *Vie de Jacques Amyot, tirée des mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre par l'abbé Lebeuf, suivie de notes et documents inédits*, Melun, Michelin, 1848; A. DE BLIGNIERES, *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI^e siècle*, Paris, Durand, 1851, rist. anast.: Slatkine Reprints, 1968 (in particolare pp. 162-223); R. STUREL, *Une traduction manuscrite de sept Vies de Plutarque par Amyot, antérieure de quinze ans à l'édition originale (1559)* in «Revue d'Histoire littéraire de la France», XIV (avril-juin 1907), pp. 301-329; ID., *Jacques Amyot. Traducteur des Vies parallèles de Plutarque*, Paris, Champion, 1908, rist. anast.: Slatkine Reprints, 1974; A. CIORANESCU, *Vie de J. Amyot, d'après des documents inédits*, Paris, Droz, 1941; R. AULOTTE, *Amyot et Plutarque. La tradition des «Moralia» au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1965; ID., *Plutarque en France au XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1971; A. LAURENT, *Jacques Amyot l'Humaniste (1513-1593)*, étrépilly, Presses du village - C. de Bartillat, 1984; AA. VV., *Fortune de Jacques Amyot*, «Actes du colloque international (Melun, 18-20 avril 1985)», présentés par M. Balard, Paris, Nizet, 1986; L. ZILLI, *Jacques Amyot e il primo documento sulla fortuna francese di Giraldo Cinzio*, «Schifanoia: notizie dell'Istituto di Studi Rinascimentali di Ferrara», XII, 1991, pp. 215-219; P. EICHEL-LOJKINE, *Le siècle des grands hommes: les recueils de vies d'hommes illustres avec portraits du XVI^e siècle*, Louvain-Paris, Peeters-Sterling, 2001; P. PAYEN, *Dictionnaire Plutarque*, s. v. «Amyot» in *Vies parallèles*, édition publiée sous la direction de F. Hartog, suivi d'un *Dictionnaire Plutarque*, sous la direction de P. Payen, Paris, Gallimard, 2001, pp. 1954-1958; *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, publié sous la direction de Ph. Desan, Paris Champion, 2007², s. v. «Amyot» (O. Guerrier), pp. 40-42; AA. VV., *L'auteur à la Renaissance: l'altro che è in noi*, «Actes des colloques organisés par la Maison d'Erasmus et le Gruppo di studio sul Cinquecento francese (Bruxelles, 19-20 décembre 2003; Vérone 20-23 mai 2004)», ouvrage édité par R. Gorris Camos et A. Vanautgaerden, Turnhout, Brepols, 2009, in particolare: A. RODIGHIERO, 'Noi non scriviamo storie, ma vite'. *Forme plutarchee della narrazione* (pp. 125-143) e P. EICHEL-LOJKINE, *La Fabrique du récit de vie au XVI^e siècle* (pp. 145-165); S. LE CLECH-CHARTON, *Les vies de Jacques Amyot*, édition commentée de documents inédits, Paris, CTHS, 2013.

² Cfr. F. FASSINA, *Le traduzioni francesi delle «Vite parallele» di Plutarco prima di Amyot (1519-1559)*, «Studi Francesi», 182 (2017), pp. 295-304; ID., *Georges de Selve, Arnauld Chandon e Simon de Bourgouyn: i primi traduttori cinquecenteschi delle «Vite parallele» di Plutarco*, «Enthymema», XIX (2017), pp. 17-41.

³ Di questa prima traduzione possediamo un esemplare manoscritto, pervenuto anonimo (ms. BN Fr. 1398: *La vie et faitz de Marc Antoine le triumvir et de s'amie Cleopatra, translevez de l'hystorian Plutarque*).

⁴ Per alcune indicazioni bibliografiche e filologiche su queste prime traduzioni, cfr. A. DE BLIGNIERES, *op. cit.*, pp. 176-184; R. STUREL, *Jacques Amyot traducteur des Vies parallèles de Plutarque*, cit., pp. 6-13.

Sappiamo infatti che fu incaricato dapprima Lazare de Baïf⁵, che portò a compimento forse soltanto quattro vite: quelle di Teseo e Romolo, la cui attribuzione è ancora oggi del tutto incerta⁶, e quelle di Licurgo e Numa, che non ci sono pervenute. Non avendo apprezzato il lavoro di Lazare de Baïf⁷, Francesco I affidò ad altri due traduttori francesi il compito di volgarizzare le *Vite* di Plutarco: prima a Georges de Selve, che tuttavia morì dopo averne tradotte otto, e in seguito ad Arnauld Chandon, di cui restano quattro biografie. Soltanto Amyot, nel 1559, riuscirà a portare a conclusione l'imponente opera commissionata alcuni decenni prima da Francesco I⁸.

Di particolare interesse è il lavoro di Georges de Selve, sul quale abbiamo scarse indicazioni biografiche⁹. Figlio di Jean, che fu uno dei più importanti politici e diplomatici della corte francese di inizio Cinquecento, nacque nel 1506. Divenne, a partire dal 1524, Vescovo di Lavaur. Fu ambasciatore di Francia a Venezia (ove successe a Lazare de Baïf), in Inghilterra e in Spagna. Morì quasi certamente nel 1541¹⁰. Di de Selve ci resta, oltre alla traduzione delle *Vite* di Plutarco, anche una miscellanea pubblicata postuma, che raccoglie svariati scritti dell'autore, tra cui sermoni, preghiere, lettere e discorsi¹¹. Del suo volgarizzamento plutarco possediamo il manoscritto BN Fr. 733¹² e un'edizione postuma del 1543¹³, contenenti entrambi le otto vite tradotte prima di morire: di

⁵ Cfr. A. DU VERDIER, *Bibliothèque*, Lyon, B. Honorat, 1585, p. 787 («Premier il meit la main à la traduction des vies de Plutarque, et en fait les quatre premieres, qui sont en la librairie royale de Fontainebleau»); L. PINVERT, *Lazare de Baïf*, Paris, Albert Fontemoing, 1900, pp. 55-57. Sulla vita e le opere di Lazare de Baïf, cfr. LAZARE DE BAÏF, *Tragedie de Sophoclés intitulee Electra*, a cura di F. Fassina, Vercelli, Edizioni Mercurio, 2012, pp. 17-23.

⁶ Ms. BN Fr. 1396; per le questioni relative alla paternità di questi testi, cfr. F. FASSINA, *art. cit.*, pp. 297-300. Cfr. Anche R. STUREL, *Une traduction manuscrite de sept Vies de Plutarque par Amyot, antérieure de quinze ans à l'édition originale*, cit., pp. 301-329; ID., *Jacques Amyot. Traducteur des Vies parallèles de Plutarque*, cit., pp. 14-46.

⁷ Lo stile delle sue vite è definito da Francesco I in una lettera «un peu rude» (cfr. ms. Fr. 3941, f. 124). Peraltro, lo stesso Lazare de Baïf denuncia difficoltà materiali per la traduzione di Plutarco: soprattutto egli avrebbe avuto dei problemi a reperire a Venezia un copista esperto di lingua francese. A maggio del 1530, infatti, Lazare aveva scritto una lettera al cardinale Jean de Lorraine, lamentando a proposito della sua traduzione delle prime vite plutarchee: «Je l'ay fait rescryre par troys fois et ne puy trouver homme de ce mestier pour la langue françoise». E ancora, a proposito delle altre due vite, quelle di Licurgo e Numa: «Monseigneur, j'avois presque achevé de translater les Vies de Lycurgue et Numa. Mais comme estoit presque la fin, mon escripvain s'est desbauché et s'en est allé, qui m'a esté grand desplaisir» (L. PINVERT, *op. cit.*, pp. 55-57).

⁸ Conviene ancora ricordare che, oltre a questi autori, incaricati direttamente dal sovrano, si era già cimentato in una traduzione di Plutarco antecedente di diversi anni, anche il traduttore dei *Trionfi* petrarcheschi, Simon Bourgoing, di cui restano quattro vite (contenute nei seguenti manoscritti: BN Fr. 732, contenente la vita di Pompeo, di Cicerone e di Scipione l'Africano; BN NAF 25165, contenente la vita di Annibale; Rothschild 3151, contenente la vita di Annibale di Scipione l'Africano e di Pompeo). Traduzioni, queste, dichiaratamente elaborate a partire da testi latini intermedi.

⁹ Per alcune indicazioni sulla vita e le opere di de Selve, cfr. *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine*, Paris, L'Angelier, 1584, p. 119; A. DU VERDIER, *op. cit.*, pp. 449-450; *Nouvelle biographie universelle*, sous la direction de J.-C.-F. Hofer, Paris, Firmin Didot Frères, 1864, t. XLIII, p. 733; M. MAGNIEN, *Les milieux humanistes toulousains à travers la correspondance de Pierre Bunel (1500-1547)*, in *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)*, «Actes du colloque international de Toulouse» (mai 2004), réunis par N. Dauvois, Paris, Champion, 2006, pp. 247-269, *passim*, soprattutto pp. 256-260.

¹⁰ Sturel (*Jacques Amyot traducteur...*, cit., p. 12) situa, probabilmente in maniera errata, la data della morte nel 1542, mentre Magnien (*op. cit.*, p. 260), sulla base delle indicazioni reperite nel carteggio di Pierre Bunel con Odet de Selve, la pone con certezza il 12 aprile 1541, datazione confermata anche da Nicole Bingen (*Pierre Bunel, Miles Perrot, Renaud Chandon: pour une autre datation de certaines lettres de Bunel*, «Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance» LXXI (2009), n. 2, pp. 319-343, qui p. 341).

¹¹ *Oeuvres de feu révérend père en Dieu George de Selve, évêque de Lavaur, contenans un sermon, quelques exhortations, oraisons, contemplations, lettres, discours, sommaires de l'Escripture Sainte, moyen de faire et entretenir paix et deux remonstrances aux Alemans...*, Paris, Galliot du Pré, 1559.

¹² *Les Vies de huit excellens et renommez personnages grecz et romains, mises au paragon l'une de l'autre, escrites premierement en langue grec par Plutarque de Cherronee, et depuis translatees en françoys... par feu messire George de Selve en son vivant evesque de la Vaur.*

¹³ *En ce present volume sont contenues les vies de huict excellens et renommez personnaiges Grecz et Romains, mises au paragon l'une de l'autre: escrites premierement en langue Grecque par le tresveritable Historien et grave Philosophe Plutarque de Cherronnee, et depuis translatees en françoys, par le commandement du treschrestien Roy François premier de ce nom, par feu reverend pere en Dieu messire George de Selve, en son vivant Evesque de la Vaur, Paris, Michel de Vasconsan et Jehan Du Pré, 1543.*

Temistocle, di Pericle, di Alcibiade, di Timoleone, di Furio Camillo, di Fabio Massimo, di Gaio Marzio e di Paolo Emilio. I due testi sono pressoché identici e differiscono soltanto per alcune minime varianti ortografiche e per alcune omissioni del manoscritto corrette nel testo a stampa.

A entrambe le versioni è premesso un *Prologue*¹⁴ che contiene interessanti considerazioni dell'autore sulle finalità della sua opera e sulle difficoltà incontrate. Il vescovo de Selve apre il suo prologo con una lunga considerazione sulla condizione dell'uomo, inteso come animale sociale, che, per sua stessa natura vive all'interno di una comunità: si crea così una *mutuelle contribution d'offices* volta a soddisfare tutte le necessità di questa comunità. Il fatto di vivere insieme ha implicato però, sin dalle origini, il bisogno di regolamentare la convivenza attraverso delle leggi, che, secondo de Selve, sono tutte modellate sulla *première loy*, che ciascun uomo possiede nella *partie raisonnable de l'âme*, in virtù di quella scintilla divina, infusa in noi, che ci permette di discernere il bene dal male:

Et jugeant qu'elle [scil. *la raison*] gisoit principalement aux operations vertueuses faictes et continuees selon l'ordre et prescript de raison, ilz tascherent le plus qu'ilz peurent, de bien imprimer és espritz des hommes les loix de bienfaire, les referant toutes à la premiere loy, que chascun de nous porte en la partie raisonnable de l'ame: qui n'est aultre chose que une vraye portion de la divinité, laquelle nous fut impertie du ciel, et une perfection de sçavoir juger le bien et le mal, pour après en avoir eu congnoissance, nous applicquer là où bon nous sembleroit. (ff. 2v-3r; p. 1)

Proprio da questo bisogno di ordine sociale, nasce la religione: la presenza di una *souveraine puissance* che giudica le azioni umane sulla base del bene e del male garantisce la possibilità di impedire azioni delittuose e malvage. Ma la contemplazione di Dio è anche l'unico modo per raggiungere la felicità, in quanto la ragione è regolata in massima parte dalla componente divina intrinseca all'uomo:

[...] voyant qu'il n'y avoit aultre ordre d'obvier aux delictz interieurs et occultes, que de monstrier aux hommes qu'il estoit une souveraine puissance à qui le fond de noz pensees estoit descouvert, laquelle faisoit punition des offenses latentes: ilz se parforcerent d'establir la religion et veneration de Dieu: la contemplation duquel ilz jugeoient estre la principale operation de toutes celles qui appartiennent à la felicité, comme estant icelle le propre et peculier exercice de la souveraine partie de nostre entendement, et duquel l'homme n'estoit point participant comme l'homme, mais en tant qu'il avoit en soy quelque chose de divin. (f. 3v; pp. 1-2)

Tuttavia, la varietà e la falsità di opinioni sul concetto di divinità, che la filosofia ha introdotto nella storia del pensiero, hanno condotto alla superstizione e all'idolatria, generando un'epoca di declino morale e sociale, che sarà superato solo grazie al messaggio di Cristo, che stabilisce in maniera definitiva il primato dei Cristiani, gli unici in grado di giungere alla beatitudine cui aspira fin dalle origini la comunità umana:

[...] ainsi la confusion d'opinions entre les philosophes touchant la divinité, ou pour mieulx dire, les faulses persuasions qu'ilz conceurent en ceste matiere, furent cause que l'ediffice de bonne discipline, qu'ilz cuidoient faire en esperance de faire attaindre les hommes à la beatitude, alla en ruyne: car il n'estoit possible que sans ung bon soustenement de vraye et non faincte religion, il peust venir à perfection, ny estre de duree. [...] Le chemin donc de beatitude où les anciens ont cuidé adresser les hommes, ne peut estre tenu sinon du bon Chrestien, et n'est nul qui se puisse promettre d'y parvenir sinon luy. (ff. 3v-4v; p. 2)

La vita cristiana, vissuta seguendo la volontà di Dio, è dunque la condizione necessaria per distinguere l'uomo dagli altri animali, per regolare la convivenza pacifica delle persone e per consentire a ciascuno di riuscire al meglio nella realizzazione dei propri doveri. Per giungere a questo risultato, è possibile anche trarre degli insegnamenti dalla storia e, soprattutto, dalla sapienza contenuta nei testi

¹⁴ *Le prologue du translateur adressé au treschrestien Roy François premier de ce nom* (ff. 2r-12r e pp. 1-6).

antichi. Infatti, per giustificare l'utilizzo dei classici pagani come utile esempio anche per una vita religiosa, de Selve si serve di un tema usuale nel dibattito sul secolare problema della *reductio artium*¹⁵: si tratta del paragone con il popolo di Israele, che, nella fuga dall'Egitto, portò con sé gli strumenti e gli utensili indispensabili e preziosi appartenenti agli egiziani (*Exod.*, 12, 35-36):

Et pour ce faire nous devons, selon mon advis, ensuivre les enfans d'Israel en la finesse qu'ilz jouerent aux Egyptiens sus leur partement pour passer en la terre de promission, quant ilz emprunterent d'eulx tous bons utensilles et d'or et d'argent, et iceulx emporterent. Ainsi nous devons nous gouverner envers les gentils, et prendre de leurs livres où sont encloz les tresors de leurs esperitz, tous les bons documens que nous voyons nous estre utiles pour la peregrination de ce monde, ensemble les exemples de leurs faitz, pour nous en servir en noz occurance, chascun en l'estat en quoy il est appellé [...]. La lecture donques de l'histoire qui est comme une table de paincture, là où se voient les conseilz, ouvres, et parolles des anciens hommes de nom, retraictz et exprimés après le vif, est de grande utilité aux Chrestiens, ou bons ou mauvais qu'ilz soient, comme il en y a d'ungs et d'autres: et tous la debvrions frequenter [...]. (ff. 6r-6v; p. 3)

Su tale base si muove il discorso che de Selve premette alle sue traduzioni indirizzate a Francesco I. Il sovrano infatti fa della corte francese un vero e proprio centro di produzione della cultura, in cui gli intellettuali e gli eruditi hanno un ruolo fondamentale. De Selve, senza nascondere una palese volontà di elogio al re, riprende il tema, di matrice socratica e platonica, della *République des lettres* per dimostrare che uno stato è tanto più felice quanto più il sovrano è amante della saggezza – saggezza che si fonda necessariamente sull'esempio degli antichi. L'insegnamento tratto dell'antichità può essere dunque prezioso anche per il sovrano, committente di queste traduzioni. L'opera di Plutarco, infatti, riporta in maniera lucida e obiettiva esempi di uomini illustri del passato, fornendo testimonianze di ciò che di positivo si deve cogliere dalla storia pagana. Sono queste le motivazioni per cui, secondo de Selve, Francesco I ha conferito l'incarico di tradurre Plutarco:

Et ainsi que vous tenez ambassadeurs où il en est besoing pour entendre toutes choses qui se font aujourd'huy: ainsi voulez vous estre advisé de celles du temps passé, et avoir qui vous en sçache bien respondre. Desquelles je sçay que vous avez actentivement ouy et songneusement retenu le rapport qu'en on fait la plus part des escripvains tant Grecz que Latins, et croy qu'il ne vous reste à examiner en ceste matiere que Plutarque sur les faitz des anciens illustres hommes tant Grecz que Latins, lesquelz il a escript si veritablement, comme l'on veoit en le conferant avec tous les aultres qui ont escript de mesme matiere, et en considerant la diligente discussion qu'il fait toutes les foys qu'il se rencontre en chose qui ha apparence d'estre faulse ou fabuleuse, qu'il me semble nul tesmoing estre plus recevable ne plus auctentique en ceste matiere que luy. (ff. 9r-9v; p. 5)

De Selve nel suo *Prologue* costruisce una *laudatio* di Plutarco – forse il primo grande elogio delle *Vite parallele* nella letteratura francese¹⁶, ma anche il primo elogio della personalità di questo autore nella sua interezza – che spiega la fortuna del personaggio nella cultura del Cinque e Seicento, che costruirà intorno a schemi intellettuali plutarchei la figura dell'eroe tragico:

La narration qu'il en fait, qui est si exactement escripte et par le menu, qu'elle rend le lecteur spectateur et non auditeur de la chose, n'est point nue ne simple, de sorte que le lisant n'en puisse rapporter que la congnoissance de l'histoire, ains est enrichie d'enseignemens tirez du parfond de la philosophie, et de jugemens et discours monstrans ung bon et solide cerveau d'homme: en maniere que son histoire se peult aussy tost appeller records de ce qui est à faire, que de ce qui a esté fait par le passé. Et ce qu'il y a entremeslé de la philosophie, il ne fault point penser qu'il l'aye emprunté d'ailleurs, ne qu'il se soit gorgyasé des plumes de aultuy: car sa profession principale estoit de philosophie, non pas de celle qui ne se exerce que soubz le couvert en parolles vaines, et disputations

¹⁵ Cfr. H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*, Paris, Aubier, 1959 (trad. it.: *Esegesi medievale*, Roma, Edizioni Paoline, 1962-1972, vol. I, pp. 523-547).

¹⁶ Per una bibliografia sulla fortuna di Plutarco nel Cinquecento, vedi nota 1.

frivoles, qui est encores aujourd'huy en usage plus que les sages ne devroient desirer: mais en celle qui mect sa fin et son but en la contemplation et speculation des choses qui sont à sçavoir, tant divines que humaines, et aux actions de vertu [...]. (ff. 9v-10r; p. 5)

Anzitutto è interessante notare come pregio delle *Vite* si vanti la precisione e l'esattezza («narration... si exactement escripte et par le menu»), ma anche come questo pregio, che attribuisce a Plutarco un inatteso primato fra gli storici greci e latini, sia connesso al fatto che lo storico è anche filosofo. Non per nulla il discorso di de Selve ruota intorno all'affermazione secondo cui «la connoissance de l'histoire... est enrichie d'enseignemens tirez du parfond de la philosophie». Così la nozione di una *historia magistra vitae* trova qui la sua massima espressione.

Per quanto riguarda la traduzione vera e propria realizzata da de Selve, le considerazioni fatte nel *prologue* riguardano, in primo luogo, lo stile di Plutarco, definito da alcuni *dur* se rapportato al dettato di altri grandi prosatori quali Erodoto, Platone, Isocrate o Senofonte. Tuttavia, malgrado le critiche, de Selve ritiene il testo plutarco un esempio di perfezione nella prosa per nulla inferiore a quello degli altri autori citati. Inoltre, quale esempio dell'utilità degli insegnamenti di Plutarco viene ricordato l'imperatore Traiano, suo discepolo, che, pur essendo vissuto in un periodo di dilagante dissolutezza morale, si comporta da uomo virtuoso, proprio grazie alla formazione ricevuta dal maestro:

Quant à son stile, aucuns le trouvent ung peu dur: et à la verité la grande expression et propriété dont il a voulu user, ne le laisse pas couler si doucement que Herodote, Plato, Isocrates, et Xenophon: mais c'est une perfection qui se peult plustost dire avoir esté mesprisee de luy, que deffailir en luy. Pour la plus vraye approbation de sa doctrine et de sa valeur, il suffiroit d'alleguer ung seul Traian Empereur, son disciple: (de la vie duquel, pour avoir esté en lieu plus eminent colloqué, et de plus grand veue, il est plus faict de mention par les escripvains que de celle de Plutarque) lequel se gouverna de sorte en son empire (quelques meschantz et infames exemples qu'il eust de ses predecesseurs, et quoy que la dissolution du siecle où il se trouva, luy donnast quasi permission d'estre vicieux) que pour la vive memoire qu'il laissa de sa vertu, depuis luy à toutes les imprecations que l'on faisoit aux Empereurs à leur nouvel advenement, avec la felicité d'Auguste on leur desiroit la bonté de Traian. (ff. 10r-10v; pp. 5-6)

Vengono sottolineate poi le difficoltà incontrate nel volgarizzamento di queste prime *Vite*, principalmente a causa di alcuni passi definiti *tresobscurs* e a tratti *corrompus*. In questa impresa, de Selve ammette un debito di riconoscenza nei confronti di Pierre Danès, suo maestro nello studio della lingua greca e latina. La precisazione è piuttosto vaga e non viene detto con chiarezza se Danès abbia collaborato a questo lavoro oppure si tratti semplicemente di un ringraziamento al maestro per gli insegnamenti impartiti:

Pour donques mettre fin à ce myen trop prolix parler, comme vostre bon plaisir eust esté, Sire, me commander de mectre en françoys les susdictes vies des Grecz et Romains escriptes par le dict Plutarque, plus contrainct de la treshumble obeissance que je vous doibz et par droict de nature, et par juste obligation, pour estre né en vostre subjection, et eslevé où je suis et moy et les myens, par voz bienfaictz, que incité de confiance de pouvoir satisfaire à celle entreprise, le plus tost qu'il me fust possible, je commençay à y mectre la main, et le plus diligemment que j'ay peu, ay poursuyvy la traduction, où j'ay trouvé des difficultés assez, tant pource que telles gens que moy les trouvent souvent où elles ne sont point, que pource que à la verité il y a aucuns passaiges tresobscurs, et parfoys corrompus desquelz je ne fusse peu eschapper sans l'ayde de maistre Pierre Danés natif de Paris, homme de tresrare sçavoir qui a esté et est mon maistre és lettres grecques et latines. Me trouvant donc, Syre, huict vies, non pas parachevees de sorte qu'il n'y ait beaucoup à redire et à corriger, mais au moins traduites tout du long, je les vous ay bien voulu envoyer. Si Dieu m'a faict tant de grace que l'ellegance et gravité de l'auteur n'ayent point esté trop offusquees de mon stille rude et grossier, j'espore que vous aurez autant de plaisir de ceste lecture, que de nul aultre que vous ayez leue. (ff. 10v-11v; p. 6)

La volontà di portare a compimento il progetto di traduzione dell'intero *corpus* plutarco è infine ribadita chiaramente da de Selve, per quanto egli anticipi che l'enormità e la difficoltà del compito richiederanno tempi lunghi:

Ma deliberation est, s'il ne vous plaist me commander le contraire, de proceder au reste des vies, qui sont en grand nombre. Et quelque jour j'espere vous rendre l'œuvre complecte qui ne peult estre tost, pour la longueur et difficulté d'icelle, et pour la petite portee de mon industrie et sçavoir. (f. 11v; p. 6)

Purtroppo, la morte prematura dell'autore non gli ha permesso di proseguire nel suo intento.

* * * *

Il *prologue* che qui presentiamo, oltre a essere una delle prime testimonianze cinquecentesche su di una fortuna di Plutarco connessa con un progetto di volgarizzamento, è una *laudatio Plutarchi* interessante per la ripresa del *topos* platonico del sovrano ammaestrato dalla filosofia¹⁷ – sovrano con cui viene evidentemente identificato Francesco I. L'impresa, pertanto, di *reductio* in lingua volgare viene addotta come testimonianza utile alla celebrazione di quello che risulta essere il grande laboratorio culturale della corte Valois.

¹⁷ *Topos* in cui confluisce peraltro quello medievale del «rex illitteratus, quasi asinus coronatus» (cfr. Ioannes Saresberiensis, *Policraticus*, IV, 4, PL 199).

[f. 2r; p. 1] LE PROLOGUE DU TRANSLATEUR
adressé au treschrestien Roy François premier de ce nom.

Estant, Sire, l'homme creature de compaignie, et qui separement ne pouvoit vivre, comme les aultres que nature avoit suffisamment pourveues de toutes commoditez requises pour vestemens, nourriture, et deffense (car de luy pour le recouvrement d'icelles il n'estoit assigné que sur sa raison, laquelle pour peine qu'elle y sceust mettre, avec tous les houstilz du corps, ne sçavoit tant forger qu'elle sceust fournir à tous les besoins de celuy dont le regime luy avoit esté commis) il fut necessaire [f. 2v] jadis qu'il se fait concours d'hommes se donnans la main l'ung à l'autre, et que par le commun effort l'on remediast et subvint à la particuliere imbecillité, pour estre le fardeau des necessitez des hommes si pesant que ung seul ne suffisoit à le remuer. Et quant vint à ceste mutuelle contribution d'offices, estant ung chascun pour la cotte part de sa suffisance tenu de frayer au prouffit commun, ceulx qui se trouvoient de personne robuste, s'emploioient au labour, et à toute maniere de pourchas pour querir le vivre et pour eulx, et pour les aultres. Mais ceulx en qui les parties de l'ame eurent plus de vigueur, mesmement l'entendement et la raison qui siet en la plus haulte partie de l'homme, aiant superintendance sur tout le reste, prindrent la tasche de ce qui estoit le plus d'importance, c'est assavoir du bien vivre des hommes, et de leur beatitude. Et jugeant qu'elle gisoit principalement aux operations vertueuses faictes et continuees selon l'ordre et prescript de raison, ilz tascherent le [f. 3r] plus qu'ilz peurent, de bien imprimer és espritz des hommes les loix de bienfaire, les referant toutes à la premiere loy, que chascun de nous porte en la partie raisonnable de l'ame: qui n'est aultre chose que une vraye portion de la divinité, laquelle nous fut impertie du ciel, et une perfection de sçavoir juger le bien et le mal, pour après en avoir eu congnoissance, nous appliquer là où bon nous sembleroit. Et ayant en ceste maniere monstré que la vraye oppinion de la nature des choses et l'election estoit en la puissance de l'homme, ilz le jugerent digne de louange de ce qu'il avoit bien et vertueusement fait, comme de chose dont luy seul estoit cause et aucteur, et digne de punition en ce qu'il delinquerait, comme estant le mal semblablement chose dont il se pouvoit aysement garder. Et pource plusieurs belles loix et justes ont esté escriptes et publiees par maintes saiges personnes: mais pource qu'il ne suffisoit point de pourveoir à ce que chascun se gouvernast bien en ce qui estoit evident au monde, et que les pensees et le dedans des hommes avoit autant ou plus de besoing de correction que le [f. 3v] dehors: voyant qu'il n'y avoit aultre ordre d'obvier aux delictz interieurs et occultes, que de monstrer aux hommes qu'il estoit une souveraine puissance à qui le fond de noz pensees estoit descouvert, laquelle faisoit punition des offenses latentes: ilz se parforcerent d'establir la religion et veneration de Dieu: la contemplation duquel ilz jugeoient estre la principale operation de toutes celles qui appartiennent à la felicité, comme estant icelle le propre et peculier exercice de la souveraine partie de nostre entendement, et duquel l'homme n'estoit point participant comme l'homme, mais en [p. 2] tant qu'il avoit en soy quelque chose de divin. Et pour estre l'instrument de leurs espritz disproportionné moyen pour parvenir à la comprehension de si sublime matiere, là dessus se mesla entre eulx une merveilleuse difference d'oppinions. Et tout ainsi que en la tour de Babel la diversité de langues envoyee de Dieu pour reprimer l'audace et outrecuidance de ceulx qui vouloient escheller le ciel, fut cause de la destruction de la tour: ainsi la confusion d'oppinions [f. 4r] entre les philosophes touchant la divinité, ou pour mieulx dire, les faulses persuasions qu'ilz conceurent en ceste matiere, furent cause que l'ediffice de bonne discipline, qu'ilz cuidoient faire en esperance de faire atteindre les hommes à la beatitude, alla en ruyne: car il n'estoit possible que sans ung bon soustenement de vraye et non faincte religion, il peust venir à perfection, ny estre de duree. Nous trouvons doncques que de leur temps n'a regné en lieu de religion, sinon superstition et idolatrie: en lieu de justice, rapines, meurtres, violences, et tyrannies: en lieu de temperance, une licence effrenee et abandonnee à toute lasciveté. Et à brief parler, de toutes leurs bonnes semences ilz n'ont veu naistre que mauvaises herbes. Et si bien il y en a eu aucuns en qui ses pechez grossiers ne soient point apparuz, si est il à croire que au dedans ilz ont esté maculez de diverses sortes de vice: comme il est force que ainsi

advienne en nature corrompue, despourveue de la lumiere celeste. Au moyen de quoy les meilleurs d'entre eulx ont deu plustost estre appelez simulateurs, que executeurs des œuvres [f. 4v] de vertu. Et si la felicité consiste en icelles, comme ilz ont dict, nous voyons combien ilz en on esté loing. Le chemin donc de beatitude où les anciens ont cuidé adresser les hommes, ne peut estre tenu sinon du bon Chrestien, et n'est nul qui se puisse promettre d'y parvenir sinon luy: car la congnoissance de Dieu, qui est tant requise en ceste matiere, que l'on luy peult assigner le premier second et tiers lieu, nul ne la peult avoir sinon luy, à qui le soleil de justice a esclairé pour luy faire contempler et considerer avec les yeulx de foy, ceste souveraine majesté en essence de toute bonté et perfection: et satisfaire son entendement et sa voulenté par la congnoissance et amour de ce bien infiny, et la vraye operation des œuvres vertueuses, n'est sinon en luy, comme en celuy au cueur duquel les loix de bienfaire sont escriptes. Et à ce propos convient assez, ce me semble, ce qui advient à Athenes en ung ediffice public que la ville vouloit bailler à faire, de deux ouvriers qui se vindrent presenter, qui tous deux se disoient maistres du mestier, dont l'ung proposa son oppinion le premier: et comme le plus instruit [f. 5r] d'eloquence et de rhetorique, fait le discours de ce qui estoit requis à la matiere subjecte, avec si grande grace et si bon mode qu'il sembloit que à son dire il ne se peust adjouster ne diminuer. Et comme il toucha au second à parler, il ne voulut aultrement contester de parolles, mais dict que ce dont l'autre devoit si bien, c'estoit luy qui le sçavoit faire. Ainsi là où il a esté question de trouver ouvrier pour bastir la beatitude des hommes, la philosophie n'a pas eu faulte de parolles pour dire que c'estoit elle seule qui en sçavoit l'art: et sur ceste faulse promesse ella a abusé beaucoup de siecles. Mais la parole de Dieu, par laquelle nous est revelé le mystere incomprehensible à la sagesse du monde, nous a bien monstré que ce dont l'aulture s'estoit fait fort, c'estoit elle seule qui le sçavoit mettre en effect. Et à la verité la philosophie estoit trop outrecuidee de vouloir prendre si grand œuvre à conduire, [p. 3] veu mesmement que la premiere pierre luy deffailloit, qui est nostre Saulveur Jesuchrist, seul fondement qui se peult mettre en tel ediffice. [f. 5v] Je veulx donc dire, Sire, que nous estant fondez sur ceste pierre vive, si nous ne portons le nom de Chrestiens à faulses enseignes, et congnoissant la portee de philosophie et sagesse humaine, n'avons plus à suyvre la conduite pour trouver la felicité et repos d'esperit: car Dieu mercy et sans elle nous en avons esté faitz participans par celluy qui nous a laissé la paix, que le monde ne pouvoit donner: et sommes en certaine expectative d'en avoir quelque jour l'entiere fruition. Toutesfoys pour estre la prudence humaine la proprieté donné de Dieu dés le commencement du monde à l'homme pour le distinguer des aultres animaulx: si nous ne nous voulons du tout reduire au ranc et à la semblance d'iceulx, nous ne la pouvons repudier: ains se peult dire qu'elle a esté est et sera tousjours necessaire en ce qui touche l'administration des choses qui appartiennent à la vie de l'homme: jasoit qu'en icelles mesmes il ne luy faille pas tant donner de droict et d'auctorité, qu'elle ne dirige et proportionne toutes noz operations à la regle de [f. 6r] la voulenté de Dieu. Là où doncques elle a esté par tant de siecles seant en poupe, et tenant le gouvernail, comme nous avons monstré cy dessus, et adressant les hommes à la voye que bon luy sembloit, elle est maintenant rendue subjecte à ceste souveraine lumiere qui tient le timon de noz esperitz, et reduite aux menuz services de la gallere de nostre vie, où il y a tant de diverses choses à faire, comme peres à honorer, enfans à instruire, superieurs à obeyr, subjectz à regir, et garder d'oppression, et aultres infinies, qu'il n'y a celluy de si grande ou si basse condition qu'il puisse estre qui ne se trouve chargé de plusieurs offices: esquelz soubz la moderation et prescript de la voulenté de Dieu ayant la raison humaine à se exercer, il est tresexpedient de l'aguiser et affiller à toute maniere de bons enseignemens, quelque part que nous les puissions trouver. Et pour ce faire nous debvons, selon mon advis, ensuyvre les enfans d'Israel en la finesse qu'ilz jouerent aux Egyptiens sus leur partement pour passer en la terre de promission, quant ilz emprunterent d'eulx [f. 6v] tous bons utensilles et d'or et d'argent, et iceulx emporterent. Ainsi nous debvons nous gouverner envers les gentilz, et prendre de leurs livres où sont encloz les tresors de leurs esperitz, tous les bons documens que nous voyons nous estre utiles pour la peregrination de ce monde, ensemble les exemples de leurs faitz, pour nous en servir en noz occurance, chacun en l'estat en quoy il est appellé: estimant que tout ainsi que les lucz et espinettes, et telle maniere d'instrumens, ne sont faitz sinon pour ceulx qui en sçavent jouer, aussi tous les susdictz bons enseignemens n'ont esté reservez

par nostre Seigneur jusques à present, sinon pour l'usage de ceulx qui les peuvent mettre en œuvre. La lecture doncques de l'histoire qui est comme une table de paincture, là où se voient les conseilz, ouvres, et parolles des anciens hommes de nom, retraictz et exprimés après le vif, est de grande utilité aux Chrestiens, ou bons ou maulvais qu'ilz soient, comme il en y a d'ungs et d'aultres: et tous la debvrions frequenter: ainsi [f. 7r] comme Sorocrates vouloit que les beaulx et les laidz se deussent regarder au mirouer, les ungs affin de se garder de souiller leur beaulté d'aucune tache de vice, les aultres affin de s'animer de supplir par vertu aux deffaultz corporelz. Semblablement les maulvais d'entre nous apprennent à detester leurs vices, s'ilz ne sont [p. 4] du tout effrontez, et sans aulcune honte, voyant par l'histoire combien en bons et valeureux actes les Paysans mesmes despourvez de congnoissance de Dieu, les ont passez. Et les bons se conferment en leur vertu, d'autant que les vertueux et louables faictz d'aultruy qu'ilz y trouvent, leur sont autant de coups d'esperon pour les stimuler à la voye de bienfaire, comme ceulx à qui ce seroit trop de reproche, si avec l'avantaige de la grace et ayde de Dieu qu'ilz ont par dessus les anciens, ilz ne leurs estoient de beaucoup superieurs. De la louange de l'histoire les livres en sont pleins: et me semble qu'il seroit superflu de se vouloir arrester longuement en la recommandation [f. 7v] de chose qui a esté celebree de tant, et blasmee de nul. Mesmement, Sire, en parlant à vous, de qui toutes bonnes disciplines sont tant congnes et prisees, qu'il me semble que quiconques les vous cuideroit faire trouver meilleures par ses parolles, que ce que vous les estimez par la congnoissance que vous avez de leur valeur, seroit autant à reprendre de follye, comme celuy qui voudroit par persuasion et langage faire prendre à ung essayeur de monnoyes une piece d'argent, non considerant que bonne ou maulvaise qu'elle soit, elle porte en soy ou recommandation ou desestime emprés homme congnoissant. Et certainement, Sire, outre les aultres graces que Dieu vous a faictes, vous avez ceste cy, que de vostre regne toutes bonnes sciences ont esté avalluees en France, et ont eu cours, là où au paravant elles y estoient comme descrites, mesmement entour la noblesse. La cause je ne l'attribue que à Dieu, qui est aucteur de tout bien: mais certes il a usé pour instrument de l'exemple que vous avez [f. 8r] monstré, et de la faveur que vous faictes aux sçavans: qui a esté le moyen (comme le soleil est de faire esclorre à la terre les herbes et les plantes) de faire produire de bons sçavoirs à maintz espritz de la France: dont justement elle peult louer Dieu, et se reputer heureuse: car selon l'oppinion de Socrates, celle Republique est seulle heureuse, qui a le prince amateur de sagesse. Et à la verité, tout ainsi que la vigne fructifie plus en lieux haultz, aussi la vraye philosophie quant elle est en ung grand prince, pour le desir que chascun a de se conformer à luy, et pour l'efficace de ses parolles et ses effectz faict trop plus de fruct qu'en ung de nulle ou moyenne auctorité: comme nous voyons que Plato, qui a escript si exactement loix de bien vivre, et toutes les ordonnances requises pour une parfaicte Republique, ne sceut tant faire qu'une seulle cité les vouldist accepter ne ensuyvre, là où Alexandre le grand establyt et fait observer par une infinité de nations estrangeres et barbares, ses loix et [f. 8v] ordonnances, et les ramena de meurs saulvaiges et rustiques à ung vivre politique et humain. Et selon l'oppinion d'aucuns plus luy servit en la conquete de l'Asie, l'appareil de science et de sagesse que Aristote son maistre luy avoit fourny, que toutes les munitions et provisions que son pere Philippe luy laissa à sa mort: car quant à gens et armes et argent il estoit de beaucoup inferieur aux Persiens, mais il les passoit en prudence. Laquelle congnoissant tous les anciens bons cappitaines estre autant ou plus requise pour la conduite des grandes entreprises, que nulle aultre chose, s'accompaignoient le plus qu'il leur estoit possible, de ceulx qui avoient le sçavoir joint avec le bon sens: comme Periclés: la vertu duquel ne s'attribue que à l'adresse et institution de Anaxagoras: et Cato, lequel ayant entendu la renommee d'ung philosophe de la secte Stoique qui se tenoit en [p. 5] la ville de Pergame, ja vieux et caducque (au moyen de quoy il n'estoit pas aise à tirer de là) ne [f. 9r] se fiant point que lettres peussent estre suffisantes pour le persuader de venir à luy, luy mesmes qui estoit pour lors Tribun militaire et chef d'une legion, passa jusques en l'Anatolie, là où il le practiqua: et fut plus joyeux de l'avoir peu admener au camp avec luy, qu'il n'eust esté d'une bien grande victoire. De mesmes firent plusieurs aultres, qu'il n'est point icy le lieu de nombrer. À l'imitation d'eulx, Sire, non seulement vous prenez plaisir à avoir sages et sçavans hommes autour de vous, dont vostre court est tresbien fournye, comme chascun sçait: mais vous appelez encores en votre conseil tous les bons aucteurs anciens. Et ainsi que vous tenez

ambassadeurs où il en est besoing pour entendre toutes choses qui se font aujourd'huy: ainsi voulez vous estre advisé de celles du temps passé, et avoir qui vous en sçaiche bien respondre. Desquelles je sçay que vous avez actentivement ouy et songneusement retenu le rapport qu'en on fait la plus part des escripvains tant Grecz que Latins, et croy qu'il [f. 9v] ne vous reste à examiner en ceste matiere que Plutarque sur les faitz des anciens illustres hommes tant Grecz que Latins, lesquelz il a escript si veritablement, comme l'on veoit en le conferant avec tous les aultres qui ont escript de mesme matiere, et en considerant la diligente discussion qu'il fait toutes les foys qu'il se rencontre en chose qui ha apparence d'estre faulse ou fabuleuse, qu'il me semble nul tesmoing estre plus recevable ne plus auctentique en ceste matiere que luy. La narration qu'il en fait, qui est si exactement escripte et par le menu, qu'elle rend le lecteur spectateur et non auditeur de la chose, n'est point nue ne simple, de sorte que le lisant n'en puisse rapporter que la congnoissance de l'histoire, ains est enrichie d'enseignemens tirez du parfond de la philosophie, et de jugemens et discours monstrans ung bon et solide cerveau d'homme: en maniere que son histoire se peult aussy tost appeller records de ce qui est à faire, que de ce qui a esté fait par le passé. [f. 10r] Et ce qu'il y a entremeslé de la philosophie, il ne fault point penser qu'il l'aye emprunté d'ailleurs, ne qu'il se soit gorgyasé des plumes de aultruy: car sa profession principale estoit de philosophie, non pas de celle qui ne se exerce que soubz le couvert en parolles vaines, et disputations frivoles, qui est encores aujourd'huy en usage plus que les sages ne debvroient desirer: mais en celle qui met sa fin et son but en la contemplation et speculation des choses qui sont à sçavoir, tant divines que humaines, et aux actions de vertu: et qui se jecte avant en lumiere, conversant parmy les hommes, et taschant de leur profiter en toutes manieres possibles. Quant à son stile, aulcuns le trouvent ung peu dur: et à la verité la grande expression et propriété dont il a voulu user, ne le laisse pas couller si doucement que Herodote, Plato, Isocrates, et Xenophon: mais c'est une perfection qui se peult plustost dire avoir esté mesprisee de luy, que deffaillir en luy. Pour la [f. 10v] plus vraye approbation de sa doctrine et de sa valeur, il suffiroit d'alleguer ung seul Traian Empereur, son disciple: (de la vie duquel, pour avoir esté en lieu plus eminent colloqué, et de plus grand veue, il est plus fait de mention par les escripvains que de celle de Plutarque) lequel se gouverna de sorte en son empire (quelques meschantz et infames exemples qu'il eust de ses predecesseurs, et quoy que la dissolution du siecle où il se trouva, luy donnast quasi permission d'estre vicieux) que pour la vive memoire qu'il laissa de sa ver- [p. 6] tu, depuis luy à toutes les imprecations que l'on faisoit aux Empereurs à leur nouvel advenement, avec la felicité d'Auguste on leur desiroit la bonté de Traian. Pour doncques mettre fin à ce myen trop prolix parler, comme vostre bon plaisir eust esté, Sire, me commander de mettre en françoys les susdictes vies des Grecz et Romains escriptes par le dict Plutarque, plus contrainct de la treshumble obeissance que [f. 11r] je vous doibz et par droict de nature, et par juste obligation, pour estre né en vostre subjection, et eslevé où je suis et moy et les myens, par voz bienfaitz, que incité de confiance de pouvoir satisfaire à celle entreprise, le plus tost qu'il me fust possible, je commençay à y mettre la main, et le plus diligemment que j'ay peu, ay poursuyvy la traduction, où j'ay trouvé des difficultés assez, tant pource que telles gens que moy les trouvent souvent où elles ne sont point, que pource que à la verité il y a aulcuns passages tresobscurs, et parfoys corrompus desquelz je ne fusse peu eschapper sans l'ayde de maistre Pierre Danés natif de Paris, homme de tresrare sçavoir qui a esté et est mon maistre és lettres grecques et latines. Me trouvant donc, Syre, huict vies, non pas parachevees de sorte qu'il n'y ait beaucoup à redire et à corriger, mais au moins traduites tout du long, je les vous ay bien voulu envoyer. Si Dieu m'a fait tant de grace que l'ellegance et gravité [f. 11v] de l'auteur n'ayent point esté trop offusquees de mon stille rude et grossier, j'espere que vous aurez autant de plaisir de ceste lecture, que de nul aultre que vous ayez leue. Des deffaultz que vous y trouverez, Sire, je veulx bien confesser que mon ignorance en soit la principale, mais non pas la seule cause: car le trop de chaleur de vous vouloir donner promptement tesmoignage de l'obeissance et reverence que je vous porte, qui m'a fait plus attendre au tost que au bien faire, y a bien ayde. Et de fait si j'offense vostre jugement, ce sera en partie pour avoir trop voulu satisfaire à vostre commandement. Ma deliberation est, s'il ne vous plaist me commander le contraire, de proceder au reste des vies, qui sont en grand nombre. Et quelque jour j'espere vous rendre l'œuvre complecte qui ne peult estre tost, pour la longueur et difficulté

d'icelle, et pour la petite portee de mon industrie et sçavoir. Lesquelles repugnances je me tiens seur toutesfoys avec [f. 12r] le temps de vaincre à l'ayde de Dieu par bon vouloir et diligence: car ce sont deux parties qui ne me fauldront jamais là où il sera question de vostre service: pour lequel, Sire, quant j'auray eu bien travaillé et employé toutes mes forces, la recompense que je vous demanderay, sera ung pardon de ce que je ne seray arrivé à beaucoup pres de l'obligation que je vous ay, de laquelle je suys seur de ne mourir jamais quicte. Et à tant, Sire, je supplie nostre Seigneur vouloir augmenter tousjours ses graces en vous, et vous donner en parfaicte santé et prosperité treslonguement bonne vye.